



> 2

EN BREF

Nouveau site Citeverte.com. Renforcer la place du végétal dans le débat public!



> 3

TROIS QUESTIONS À...

Emmanuel de Chaumont



> 4

CITÉ VERTE ET VOUS

Le jardinage, une activité périscolaire à cultiver!

CitéVerte

Les professionnels du Paysage et du végétal, partenaires de vos territoires
octobre 2016 – #10

> **ÉDITORIAL**

Créer des liens nouveaux pour une Cité Verte



À chaque journée de canicule, on refait le constat qu'il y a trop de zones minérales dans

les villes et les périphéries et insuffisamment de parcs et de quartiers ombragés en milieu urbain.

Et, malgré le faisceau d'indicateurs positifs des bienfaits du végétal en ville, malgré la demande citoyenne pour plus d'espaces verts et malgré les effets reconnus des parcs et jardins sur le climat, la santé et l'emploi, force est de constater que les entreprises de notre secteur souffrent d'une diminution des commandes publiques.

Mais de nouvelles perspectives apparaissent, mises en lumière par des pratiques innovantes, en matière de recherche sur les végétaux et de gestion des espaces verts, mais aussi par des collaborations pertinentes entre les professionnels du paysage – paysagistes concepteurs, entrepreneurs du paysage, horticulteurs et pépiniéristes de nos territoires – et les maîtres d'ouvrage.

Ce nouveau numéro de la Lettre Cité Verte a ainsi vocation en quelques pages à montrer comment de nouveaux liens se tissent entre les acteurs économiques du paysage et les collectivités, entre la recherche et le terrain en matière de plantes et d'espaces verts, véritables domaines d'innovation, mais aussi entre générations grâce au jardinage dans les écoles.

Car c'est en permettant la rencontre de tous les acteurs des villes autour de la cause du végétal que nous contribuerons à l'avènement de la Cité Verte!

Benoît GANEM
Président de VAL'HOR



Lyon – Aménagement des berges du Rhône.

* **DOSSIER**

DES ACHATS LOCAUX ET RESPONSABLES EN LIEN AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DES TERRITOIRES

Les citoyens sont de plus en plus nombreux à réinventer leurs propres comportements en matière de consommation et à exiger de leurs élus qu'ils adoptent également des pratiques responsables. Une exigence qui se retrouve dans les engagements et actions portés par les professionnels du végétal et du paysage au quotidien pour créer les conditions d'une consommation plus durable.

Si le secteur alimentaire est, avec l'approvisionnement en circuits courts des cantines scolaires, une des illustrations les plus connues de l'achat local et responsable, cette tendance tend progressivement aujourd'hui à conquérir d'autres secteurs et à dépasser la seule sphère de l'achat de biens pour intégrer également celle de l'achat de services.

Une évolution rendue possible avec celle du cadre législatif et réglementaire, à l'image de l'article 5 du nouveau Code des marchés publics, qui impose à l'acheteur public de définir ses besoins en prenant en compte des objectifs de développement durable. Ou encore des directives européennes de 2014 sur la passation des marchés publics, qui consacrent la prise en compte de critères sociaux, qualitatifs et de durabilité ●●●

> **LE CHIFFRE**

7/10

Près de 7 jeunes urbains sur 10 (< 35 ans) considèrent que la création d'un espace vert doit être un investissement « prioritaire » dans leur ville.

Source : sondage « Ville en vert, ville en vie » réalisé en 2016 par l'Ifop pour l'Unep * Les Entreprises du Paysage.

[ÉTUDE]

Des villes plus vertes, c'est bon pour la santé et l'emploi!

Pour la première fois, une étude mesure les avantages économiques immédiats des espaces verts. Conclusion : les villes ont tout intérêt à investir davantage dans leurs parcs et leurs squares!

Ils favorisent l'activité physique, apaisent le stress, régulent naturellement les températures des villes, participent à la protection des sols, contribuent à l'attractivité des villes et de leurs quartiers...

Le rapport du cabinet d'études économiques et de conseil Asterès, dirigé par l'économiste Nicolas Bouzou, pour l'Unep « Les espaces verts urbains – lieux de santé publique, vecteurs d'activité économique » chiffre ainsi la valeur économique de la nature en ville à travers ces bienfaits. Il formule aussi des propositions concrètes et opérationnelles pour soutenir le développement des espaces verts en ville.

Lire le rapport sur

www.lesentreprisesdupaysage.fr

[NOUVEAU SITE CITEVERTE.COM]

Renforcer la place du végétal dans le débat public!



Pour donner davantage de visibilité à la démarche Cité Verte, un nouveau site internet conjuguant une approche informative et participative vient d'être lancé sous l'impulsion de l'interprofession VAL'HOR.

Vous pourrez y trouver des espaces d'actualité, des réalisations exemplaires et inspirantes, des dossiers de fond, des points de vue et informations pratiques pour mener un projet d'aménagement paysager de la première intention à sa réalisation...

Une base documentaire de référence, intégrant les publications de Cité Verte et certains ouvrages thématiques, est par ailleurs mise à votre disposition. Ce site constitue un espace d'information, de réflexion et de partage ouvert aux prises de parole et aux retours d'expériences de ceux qui façonnent nos villes de manière plus durable, humaine et attractive.

Rendez-vous sur www.citeverte.com



Nice – Promenade du Paillon.

à tous les stades de la procédure et facilitent l'accès des PME à la commande publique, avec une forte incitation à l'allotissement. La commande publique peut donc jouer aujourd'hui un rôle de levier économique et de soutien aux entreprises locales et aux productions responsables dans un contexte économique tendu, marqué par une baisse des dotations allouées aux collectivités. Par ailleurs, les achats locaux et responsables permettent aux collectivités de réaliser des économies à moyen et à long terme. Pour Gérard Brunaud, cofondateur et vice-président exécutif de l'Observatoire des achats responsables, « les achats responsables coûtent moins cher, surtout évalués sur la durée d'un mandat ».

Services et fournitures : deux approches responsables

Les collectivités sont amenées à procéder par avis d'appel à la concurrence à des achats de fournitures de végétaux et à des achats de travaux. À cet égard, l'allotissement dans un marché de travaux est souhaitable quand il a pour vocation d'identifier le lot « paysage » des autres lots; cela permet de valoriser la capacité des professionnels du paysage à répondre à ces marchés et à garantir ainsi une réelle qualité de service au maître d'ouvrage.

Concrètement, pour des marchés de services relatifs à la création ou à l'entretien d'espaces verts, les professionnels du végétal et du paysage préconisent le recours à une entreprise du paysage, qui se fournira en végétaux, dont elle seule pourra garantir la reprise de manière responsable. « Nous prônons une

approche responsable sur le plan environnemental et social pour toutes les fournitures du paysage, [et] le végétal représente une partie importante de nos achats », explique Catherine Muller, présidente de l'Union nationale des entreprises du paysage. De son côté, François Félix, président de la Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières, ajoute que, pour les marchés de fournitures en végétaux que sont amenées à traiter les collectivités, « l'achat responsable les conduira naturellement vers les producteurs de végétaux qui, grâce à leurs alliances et leurs compétences, ont acquis la capacité de satisfaire la totalité d'un marché de fournitures de plantes ».

Acteurs des territoires

Les acteurs professionnels du paysage sont par ailleurs des acteurs incontournables des territoires. Emplois non délocalisables, maintien de la biodiversité, contribution des pépinières à l'aménagement du territoire, garantie de bonnes pratiques et d'aménagements paysagers réussis: ce sont autant d'arguments en faveur des professionnels du paysage – paysagistes concepteurs, entrepreneurs du paysage, pépiniéristes.

Car à l'heure où les Français réclament plus d'espaces de convivialité, plus de nature en ville, plus de bien-être au quotidien, les espaces verts sont une réponse que peuvent apporter les élus, en affichant des pratiques d'achat vertueuses même dans un contexte budgétaire tendu. ■

Pour aller plus loin sur ces outils, retrouvez les informations sur www.citeverte.com

—
« Les achats responsables coûtent moins cher, surtout évalués sur la durée d'un mandat. »
 —

Gérard Brunaud,
 cofondateur
 et vice-président exécutif
 de l'Observatoire
 des achats responsables

Des outils et initiatives pour acheter mieux

Des outils existent pour vous guider vers des entreprises vertueuses en matière environnementale et sociale; ils sont compatibles avec le Code des marchés publics.

- La certification Plante Bleue est le label national des horticulteurs et des pépiniéristes engagés dans une production respectueuse de l'environnement.
- Le label Fleurs de France pour identifier les végétaux produits dans l'Hexagone.
- Le Label rouge qui concerne maintenant des végétaux d'ornement comme le rosier ou le dahlia.
- Les règles professionnelles: rassemblant les bonnes pratiques, dans tous les domaines de l'aménagement du paysage, elles sont rédigées par les professionnels du secteur, issus des entreprises, de la production, mais aussi des collectivités.
- La Certification de services des entreprises du paysage – Qualicert.
- Afaq 26 000: il évalue la responsabilité sociétale des entreprises.
- QualiPaysage: cette qualification permet de s'assurer de la compétence d'un prestataire.



> TROIS QUESTIONS À... Emmanuel de Chaumont,

horticulteur en Gironde et président du conseil stratégique de l'innovation de VAL'HOR

Quel est le rôle du conseil stratégique de l'innovation de VAL'HOR ?

Notre rôle est d'être à l'avant-garde des évolutions pour

aider les acteurs de l'interprofession à améliorer leurs connaissances scientifiques et techniques et faire ainsi évoluer leur production afin de mieux répondre aux besoins de la société. Nous travaillons sur quatre principaux axes : la valorisation des produits ; l'évolution des méthodes culturales pour développer de nouveaux process plus respectueux de l'environnement ; la santé végétale,

afin de lutter contre maladies et ravageurs ; et enfin la qualité des produits, qui garantit leur pérennité.

Pouvez-vous nous présenter des exemples concrets de programmes d'innovation ?

Nous travaillons en collaboration avec les deux acteurs de la recherche et de l'expérimentation de la filière : l'institut technique qualifié de la filière, Astredhor, et la plateforme Plante & Cité. Nous avons lancé avec eux plusieurs actions nationales, dont plusieurs concernant le paysage : test de nouvelles gammes de végétaux pour les voies de tramway et pour les toitures, évaluation de résistance à la sécheresse, mais aussi plus globalement nouvelles gammes de plantes adaptées aux usages en ville et étude de comportement

des arbres en ville et des plantes dans les jardins urbains. Les deux organismes collaborent également, avec notre soutien, à la recherche de méthodes de lutte contre les bioagresseurs du buis.

Alors l'horticulture et le paysage sont des secteurs innovants en France ?

Oui, absolument ! L'innovation est au cœur des réflexions des professionnels de l'horticulture et du paysage, et nous sommes heureux de constater que les maîtres d'ouvrage savent aussi inventer de nouveaux modes de gestion des espaces publics et créer des approches innovantes en matière de conception de la ville avec le végétal, et avec les professionnels français de l'horticulture et du paysage à leurs côtés. ■

> LE POINT DE VUE DE...

Emmanuel Gilles

de la Londe, adjoint au maire de Bry-sur-Marne chargé de la voirie, des bâtiments et des espaces verts

« Pour les végétaux aussi, il faut privilégier les circuits courts »



Alors que la tendance globale ces dernières années est à l'augmentation des surfaces vertes dans les villes, j'estime que c'est le devoir des élus de privilégier les circuits courts pour l'approvisionnement en végétaux, comme pour les autres domaines. Je suis élu d'une ville où nous cherchons à développer les liaisons douces et les poumons verts ; j'exerce par ailleurs les fonctions de directeur des services techniques d'une ville dense de la petite couronne, où c'est aussi notre objectif.

Trop longtemps, le seul prix d'achat a été un critère dominant dans l'attribution des marchés publics, y compris pour les végétaux. Or, il faut considérer l'ensemble des conséquences d'une livraison venant de loin : le bilan carbone est mauvais et, de plus, les plantes et les arbres ne sont pas acclimatés aux conditions de

pollution et de climat de la région parisienne. Leur reprise est plus difficile que celle de ceux produits localement.

J'ai constaté ce phénomène dans les deux communes que je connais bien. Le vrai travail de l' élu intervient au niveau de la rédaction du cahier des charges des marchés : c'est là que l'on peut pousser à introduire des critères environnementaux dans les notes permettant de juger les offres. Pour favoriser les circuits courts, il faut systématiquement introduire, dans les cahiers des charges des marchés publics, des clauses qui imposent l'achat de végétaux ayant poussé à proximité. C'est du bon sens : la livraison est moins coûteuse, moins impactante pour l'environnement, les plantes mieux adaptées à leur environnement et nos emplois préservés ! ■

> FOCUS

Les pépiniéristes français innovent avec de nouvelles variétés de *Lagerstroemia* adaptées aux différents climats et usages



Très apprécié pour sa floraison estivale rouge, rose, mauve ou blanc, le *Lagerstroemia* est décoratif en toutes saisons. Les pépiniéristes français ont mis au point des variétés nouvelles convenant à tous les climats et usages et rendant possible sa plantation dans tout l'Hexagone.

Si à l'origine le *Lagerstroemia* était surtout adapté au climat du Sud, le travail de sélection de plusieurs pépinières françaises comme Desmartis, à Bergerac, Gaurrat, à Pau, ou Coulié, à Chasteaux, a permis de mettre au point des variétés innovantes qui fleurissent bien au nord de la Loire.

Astredhor, institut technique de l'horticulture, a de plus obtenu, par le biais d'un programme d'hybridation de sa station d'expérimentation du Creat à La Gaude, des variétés propres à la culture en pots.

Grâce à toutes ces innovations, le *Lagerstroemia*, bel arbuste à la floraison généreuse, devrait devenir une silhouette familière des parcs et jardins de France. À noter que le *Lagerstroemia* pousse facilement en ville car il supporte très bien la pollution, tout comme les embruns marins, d'ailleurs...

Pour en savoir plus, retrouvez le dossier complet « *Lagerstroemia* » sur www.citeverte.com

> VU, LU, ENTENDU

WE DEMAIN

09.12.15

Quatre projets de revégétalisation des villes

« Pour limiter la concentration de gaz à effet de serre et de particules dans des espaces à très forte concentration humaine, une solution simple mais efficace se développe : le verdissement. Selon l'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA), les végétaux contribuent à "atténuer les températures, piéger les polluants de l'air et améliorer la santé de la population". »

À noter ! Parution d'un dossier spécial « Ville de demain » dans *We Demain* de novembre 2016.



21.05.16

En ville, les espaces verts mal payés de leurs bienfaits

« En dépit de nombreux bénéfices pour les individus et la collectivité, les espaces verts tendent à être économiquement sous-valorisés. »

Publication Cité Verte

Arbres en milieu urbain : guide de mise en œuvre

Ce guide, produit par le Trees and Design Action Group, dont la traduction a été rendue possible par VAL'HOR, fait le point sur l'état des dernières connaissances et techniques permettant d'assurer une intégration réussie des arbres, des infrastructures et des usages qui caractérisent la ville contemporaine.

Disponible sur www.citeverte.com

* CITÉ VERTE ET VOUS

[RAPPORT CARTRON]

Le jardinage, une activité périscolaire à cultiver !

Chargée par le Premier ministre d'évaluer l'application de la réforme des rythmes scolaires dans les territoires ruraux, la sénatrice Françoise Cartron a remis officiellement son rapport le 20 avril dernier. Un rapport également présenté lors d'une table ronde organisée par VAL'HOR dans le cadre de l'événement Jardins, jardin, qui met en évidence deux éléments : les activités proposées dans les temps périscolaires sont diversifiées et sont globalement très qualitatives.



Pendant six mois, la sénatrice girondine Françoise Cartron a multiplié les occasions de recueillir l'expression des élus locaux, des parents et des animateurs sur leur appréciation des activités proposées aux enfants : 100 auditions réalisées, plusieurs dizaines de visites dans 12 départements, un recensement de nombreux témoignages sur un blog dédié et plus de 1200 communes issues de 85 départements et 360 000 enfants scolarisés interrogés via un questionnaire en ligne. À l'issue de cette consultation, un constat clair : même si des mesures d'ajustement restent nécessaires, près des trois quarts des communes se disent très satisfaites ou satisfaites des nouvelles activités périscolaires proposées aux enfants. Une satisfaction partagée par les parents et par les enfants, qui plébiscitent largement cette nouvelle offre : 95% des communes estiment que les enfants sont heureux de prendre part aux nouvelles activités périscolaires.

Progressivement, les « temps d'activités périscolaires » (TAP), corollaire de la généralisation des nouveaux rythmes scolaires, ont trouvé leurs publics. Notamment grâce à la mobilisation des maires, qui ont permis d'accroître les capacités d'accueil et

ont majoritairement fait le choix de soutenir des offres de qualité en s'entourant de professionnels formés et compétents, mobilisés autour d'un projet pédagogique précis. L'enjeu est tel que le rapport préconise le développement de « mallettes pédagogiques » pour faciliter la mise en place de nouveaux ateliers.

Une démarche déjà engagée par le Gnis et VAL'HOR qui, dans le cadre de la Semaine du jardinage pour les écoles ont déjà développé des outils destinés à accompagner et à aider concrètement les communes à mettre en œuvre des activités de jardinage. Une initiative saluée par la sénatrice, qui, lors de la table ronde et en présence d'une forte délégation des écomaires, a proposé que « la semaine du jardinage,

outil pédagogique, soit accompagnée par les élus » afin de développer les activités de jardinage à l'école, qui sont source de motivation et d'exploration tout en permettant aux enfants de s'initier aux pratiques respectueuses de l'environnement. Et de devenir ainsi, selon les propres mots de la sénatrice, « des ambassadeurs auprès de leurs parents sur la préservation environnementale et le respect des cycles végétaux ». ■

Retrouvez des informations pratiques sur <http://www.jardinons-alecole.org>

> AGENDA

> 5-7 OCTOBRE
Congrès Hortis, les responsables d'espaces nature en ville

Albi
www.hortis.fr

> 17 OCTOBRE
Journée technique Plante&Cité

L'arbre a-t-il une valeur ?
Lyon
www.plante-et-cite.fr

> 15 NOVEMBRE
Les Respirations

Le colloque sur la qualité de l'air - Paris
www.lesrespirations.org



Les Victoires du Paysage

> 8 DÉCEMBRE
Victoires du Paysage 2016

Paris - Palmarès et remise des trophées
www.lesvictoiresdupaysage.com

> 16 ET 17 JANVIER
Les rencontres du végétal

Angers
<http://rencontres-du-vegetal.agrocampus-ouest.fr>

> 6-11 MARS
Semaine du jardinage pour les écoles

www.jardinons-alecole.org

En France, la démarche Cité Verte est conduite par VAL'HOR, l'interprofession nationale de la filière horticole et du paysage. Au sein de VAL'HOR, c'est la Commission des Métiers du Paysage [Comez] qui étudie, propose et met en œuvre les orientations de l'interprofession pour la filière Paysage. Elle est composée des professions représentées par les fédérations membres que sont la Fédération Française du Paysage (FFP), la Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières (FNPH), l'Union française des semenciers (UFS) et l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP).

Cité Verte, une publication de VAL'HOR ■ Directeur de la publication : Benoît Ganem ■ Rédacteur en chef : Michel Audouy ■ Rédaction de ce numéro : Isabelle Betbeder, Emmanuelle Bougault, Jean-Marc Vasse, Christophe Rondel, Émilie Pourtalet ■ Conception et réalisation : confluence - octobre 2016 ■ Impression : SharePrint ■ Ce document est édité sur un papier certifié FSC (gestion durable des forêts) et imprimé avec des encres végétales. ■ Crédit photos : © VAL'HOR/B. Rossi, DR, SARL Lagastroemia, N. Rous, In Situ ■ Éditeur : VAL'HOR, 44 rue d'Alésia, 75682 Paris Cedex 14 ■ Tél. : 01 53 91 09 09 - Fax : 01 53 91 09 08 - valhor@valhor.fr ■ www.valhor.fr



Avec le soutien de et